

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	7	4

Date de la convocation
25/03/2025

Date d'affichage

Objet
FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Délibération n° 2025-001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAULIS
Publié le
ID : 066-216602037-20250404-2025001-DE

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Berger
Levrault

Séance du : 04 avril 2025

L'an deux mil vingt cinq

Et le quatre avril à 13h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Taulis, sous la présidence de Romain CAYUELA, Adjoint au Maire

Présents : Romain CAYUELA, Gilberte COLL, Benoit ISSARTEL, Thierry CASASNOVAS

Absent : Martine MAUGUIN, Hubert VAN DE WERVE

Absent excusé : Wilhelm HUBER

Madame Gilberte COLL a été nommée secrétaire.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-12 ;

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022,

Vu le décret n°2012-1246 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte des résultats synthétiques et des taux de contribution et produits afférents,

Considérant que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du Compte Financier Unique,

Considérant les éléments susvisés,

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires totale	134 653.39	244 204.02	378 857.41
	Recettes Réalisées	28 082.95	157 307.95	185 390.90
DEPENSES	Prévisions budgétaires totale	134 653.39	244 204.02	378 857.41
	Dépenses réalisées	3 365.40	133 969.83	137 335.23
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	+ 24 717.55	+ 23 338.12	+ 48 055.67
Résultats antérieurs reportés		+ 80 200.39	+ 124 304.02	+ 204 504.41
Résultat cumulé		+ 104 917.94	+ 147 642.14	+ 252 560.08

Le Conseil Municipal, après que Madame le Maire soit sorti de la salle, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2024 de la commune de TAULIS
- DE DONNER pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et ans que dessus

Pour extrait conforme.

L'Adjoint au Maire,



Romain CAYUELA

Le Maire,




Martine MAUGUIN